

BRAZZAVILLE, VILLE DE MUSIQUE VILLE CREATIVE DE L'UNESCO



MUSIQUE, DEVELOPPEMENT LOCAL ET COHESION SOCIALE



MAIRIE DE BRAZZAVILLE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Brazzaville
Ville de Musique
désignée Ville créative
de l'UNESCO en 2013

RAPPORT 2013 - 2016



Hugues NGOUELONDELE
Député-Maire de Brazzaville

Dans la vie de toutes les institutions, il existe des dates qui s'inscrivent dans le registre de l'Histoire en lettres d'or. Pour la mairie de Brazzaville, le 18 octobre 2013 est l'une de ces dates. Elle est une date historique pour notre ville capitale en ce qu'elle marque l'admission de Brazzaville dans le prestigieux Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO, dans le domaine de la musique. Par cette consécration, Brazzaville est entrée de plain-pied dans le concert des grandes villes de musique et a fait valoir son statut de berceau de la rumba congolaise. Couronnement d'un travail de longue haleine, la consécration de Brazzaville a été rendue possible grâce à l'encadrement et à l'appui de la représentation de l'UNESCO au Congo. C'est donc ici l'occasion de renouveler ma sincère gratitude et mes remerciements à cette organisation.

En dépit de la conjoncture économique nationale et internationale difficile, Brazzaville continue à investir dans le secteur de la musique. Notre engagement dans ce secteur a apporté à la ville des retombées positives, parmi lesquelles : le projet de construction de la bibliothèque musicale d'Afrique à Brazzaville, la construction des salles de spectacle par notre gouvernement, la mise en place d'un circuit touristique sur l'histoire de la rumba par le Comité d'Histoire de la ville, la construction d'une grande salle de spectacle par VIVENDI et notre rapprochement avec Kinshasa, ville de musique de l'UNESCO, à travers la Commission Spéciale de Coopération (COSPECO).

Notre investissement dans le secteur pendant ces années et les résultats sur le terrain nous motivent davantage et nous rassurent d'un secteur culturel prometteur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hugues NGOUELONDELE'.



Dieudonné MOYONGO
Ministre de la Culture et des Arts

L'admission de Brazzaville dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO a suscité en nous des sentiments de satisfaction, mais surtout, de responsabilité. Nous remercions l'UNESCO et Monsieur le maire de la ville de Brazzaville pour cette initiative qui confirme la volonté de de Brazzaville d'œuvrer pour la promotion de la musique et le développement des industries musicales. Le programme mis en place depuis cette admission a permis au Festival Panafricain de Musiques (FESPAM), le plus grand festival de musique d'Afrique dont le siège est à Brazzaville, de bénéficier, à chaque édition, d'un appui multiforme, notamment, d'un apport financier important.

En outre, depuis trois ans, Brazzaville appuie financièrement et logistiquement le Ministère de la culture et des arts dans l'organisation de la fête internationale de la musique. A cette occasion, la plus grande avenue de la ville est transformée en « Boulevard des artistes ». Ces actions et bien d'autres, nous rendent fiers de l'appartenance de notre ville capitale au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO. Nous exprimons donc le vœu de voir cette bonne dynamique s'intensifier davantage au profit du développement culturel et social de notre ville capitale et par scissiparité, du pays tout entier .

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Dieudonné MOYONGO
Dieudonné MOYONGO.

que
e créative
de l'UNESCO en 2013



Gabriel BOKOUMAKA
*Secrétaire Général de Commission
Nationale Congolaise pour l'UNESCO*



Organisation
S
n,
e



MFUMU FYLLA Saint-Eudes
*Conseiller culturel, Communication et
Média du Premier Ministre Chef du
Gouvernement
Membre du Comité de Candidature*

Brazzaville, ville de musique.

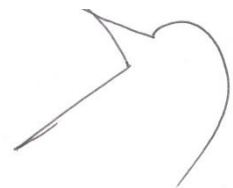
Nous avons, dès le départ, encouragé et soutenu la démarche de l'autorité municipale de Brazzaville de postuler au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO. Tenant compte du potentiel et du leadership de Brazzaville dans le domaine musical en Afrique, nous n'avons pas hésité d'apporter notre appui au Comité de candidature de Brazzaville. L'admission de Brazzaville dans le réseau a été pour nous un moment de satisfaction. Mais sachant qu'il ne suffit pas seulement d'entrer dans le réseau, nous avons exhorté la mairie de Brazzaville à défendre ce statut par des actions concrètes dans le domaine de la promotion de la musique. Nos attentes ont été satisfaites par le projet intitulé *Musique, développement local et cohésion sociale*. Ce projet a stimulé les acteurs culturels et leur a permis de sortir de l'informel.

Par ailleurs, nous avons noté la présence de Brazzaville à toutes les activités culturelles organisées dans la ville, malgré la conjoncture économique difficile. Le dernier exemple significatif est la réussite de la journée internationale du jazz organisée avec le concours de la mairie de Brazzaville. Nous sommes certains qu'avec un peu plus de moyens financiers, nous atteindrons ensemble les objectifs que nous nous sommes fixé dans le projet.



Lorsque nous nous sommes engagés à préparer la candidature de Brazzaville au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO, nous étions convaincus que le Maire de la ville ne nous décevrait pas. Hugues NGOUELONDELE est un homme plein d'ambitions, de dynamisme et de volonté. Nous avons toujours été là pour la mise en œuvre du programme « Musique, Développement local et Cohésion sociale » qui sous-tend l'action de la mairie de Brazzaville, dans l'art d'Orphée et plus généralement, sous le domaine culturel .

Ce programme en expérimentation qui a commencé à donner ses fruits dans les quartiers, et nous sommes, de plus en plus, convaincus qu'avec le temps il répondra totalement aux attentes des citoyens de Brazzaville.





Gervais Hugues ONDAYE
Commissaire Général du FESPAM

« La musique adoucit les mœurs », dit l'adage.

En lançant son programme « Musique, développement local et cohésion sociale », la ville de Brazzaville a traduit dans les faits cette affirmation de la sagesse populaire. Pour sa part, le Festival Panafricain de Musique (FESPAM) a pu ressentir les effets de ce programme à travers nombre de signaux envoyés en direction du festival créé par l'Union Africaine avec le soutien de l'UNESCO. Nous citerons, entre autres bonnes dispositions :

- Le partenariat lors des activités organisées par le FESPAM pour commémorer des journées internationales consacrées à la musique ;
- A titre gracieux, la mise à la disposition de ses salles et espaces ouverts pour l'organisation des expositions d'instruments traditionnels de musique du FESPAM, ainsi que les ateliers de formation des professionnels de la musique ;
- L'exonération de frais afin de faciliter la visibilité des activités musicales.

En somme, sans le soutien de la ville de Brazzaville, nombre d'activités musicales n'auraient pas pu se tenir. Le FESPAM encourage la ville de musique à persévérer dans cette voie.



Dr Didier NGALEBAYE
DG p.i du Festival FEUX DE BRAZZA

Le programme « Musique, Développement local et cohésion sociale » a permis à notre festival de se hisser au niveau des autres grands festivals de par le monde. Nous avons bénéficié à chaque édition des facilités de la ville et d'un accompagnement financier et logistique.

A la 5^{ème} édition des Feux de Brazza, qui s'était déroulée en 2014, des stagiaires venus de la Côte d'Ivoire et du Cameroun ont été entièrement pris en charge par ce programme. Nous nous en réjouissons et remercions le Maire de la ville de Brazzaville pour cette initiative et l'exhorte à continuer l'œuvre de développement du secteur musical de notre ville.

La musique est l'expression la plus profonde de l'âme d'un peuple ; avec l'arrivée de nouvelles technologies de production et de diffusion, elle est aussi devenue une industrie créatrice d'emplois et de revenus. Le développement de l'industrie musicale va générer, à coup sûr, de la valeur ajoutée pour l'économie de Brazzaville. Dans cette perspective, il est souhaitable de mettre en place un agenda des festivals organisés dans les villes membres du réseau, pour permettre aux professionnels et aux artistes de tourner et d'échanger les expériences.



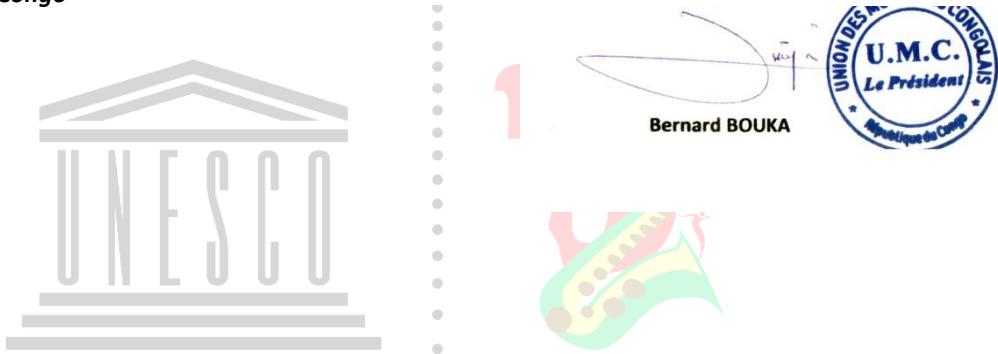


Bernard BOUKA
Président de l'Union des musiciens du Congo

Nous remercions l'UNESCO pour avoir fait de notre ville capitale une Ville Créative de l'UNESCO. Grâce à ce statut et au programme mis en place : *Musique, Développement local et cohésion sociale*, le secteur de la musique a été restructuré, les artistes ont bénéficié de l'accompagnement de la ville dans leurs activités. Dans un avenir très proche, la ville de Brazzaville va bénéficier de nouvelles structures de diffusion artistique qui boosteront incontestablement le secteur musical. La résidence de création artistique créée en 2014 permet désormais aux artistes vulnérables de faire valoir leurs talents. L'album intitulé *La Paix des trois jeunes déficients visuels* du groupe « Les 3 Leaders » est l'un des fruits de cette résidence.

Nous encourageons la ville de Brazzaville à maintenir cet élan qui concourt à l'affirmation, voire à la réaffirmation du leadership musical de Brazzaville en Afrique.

Nous suggérons pour cela que soit mis en place, dans un avenir proche, un réseau d'échange d'expériences entre les artistes brazzavillois et ceux d'autres villes de musique.



Germain PELLA YOMBO
Promoteur du groupe GPY

L'admission de la ville de Brazzaville dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO est pour moi, non seulement une reconnaissance, mais aussi une consécration, en raison de la forte dominante musicale de notre ville capitale. Brazzaville constitue, en effet, et de longue date, l'un des foyers les plus dynamiques de la musique africaine.

La musique, cela va sans dire, est capable de booster l'économie locale et de générer des revenus et des emplois.

Effectivement, depuis l'admission de Brazzaville dans le Réseau des villes Créatives de l'UNESCO, notre ville capitale a réussi à placer les industries culturelles au cœur de son plan de développement local.

En quelques années d'application du Programme mis en place par la ville, l'impact de la musique sur l'économie, le tourisme et la diplomatie est aujourd'hui apprécié par tous les opérateurs culturels.

Grâce à ce programme, j'ai bénéficié d'un important appui financier qui m'a permis de mieux structurer les différents concepts que j'ai mis en place depuis quelques années : *La nuit du Congo à...*, *Les Sanza de Mfoa*, etc. Le Groupe PELLA YOMBO (GPY) que je dirige a généré des revenus et créé des nombreux emplois qui contribuent aujourd'hui à la croissance économique de la ville.

J'ai bon espoir que la ville de Brazzaville maintiendra cet élan.



MUSIQUE, DEVELOPPEMENT LOCAL ET COHESION SOCIALE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture




Brazzaville
Ville de Musique
• désignée Ville créative
de l'UNESCO en 2013
•



la science et la culture • de l'UNESCO en 2013

*Cérémonie d'ouverture de la 9^e édition du Festival Panafricain de Musique (FESPAM)
De la gauche à la droite : Irina BOKOVA (Directrice Générale de l'UNESCO), Denis SASSOU NGUESSO (Président
de la République du Congo), Jean Claude GAKOSSO (Ministre de la culture et des Arts du Congo)*

Table de matières

I. Introduction	
II. Les fondements de la politique culturelle de la ville de Brazzaville	
III. Présentation du programme : Musique, Développement local et cohésion sociale	
IV. Comment la ville finance le programme	
V. Les principales activités	
VI. Perspectives d'avenir	
VII. Conclusion	
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Brazzaville Ville de Musique désignée Ville créative de l'UNESCO en 2013

1. Introduction

Le 18 octobre 2013, Brazzaville, capitale de la République du Congo avait été admise dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO dans la catégorie musique. Brazzaville devint alors la première ville africaine à rejoindre ce prestigieux réseau.

Suite à cette admission, un programme stratégique : « Musique, développement local et cohésion sociale » avait été mis en place avec l'appui du Ministère de la Culture et des Arts, de la Commission Nationale Congolaise pour l'UNESCO et de l'Union des Musiciens du Congo.

Résultant de la Politique de développement culturel et touristique de la ville de Brazzaville, ce projet tient compte de toutes les potentialités induites par le secteur culturel pour le développement économique et social de Brazzaville. Il vise à tirer parti de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel de la ville afin d'accroître son attractivité et son rayonnement et de développer une économie locale génératrice de revenus et d'emplois.

Par ce rapport, l'Autorité municipale de Brazzaville se fait le devoir de présenter la quintessence de l'ensemble des activités réalisées par la ville depuis son admission dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO en 2013.

Il met en exergue les points forts de l'exécution du programme stratégique en cours : « Musique, développement local et cohésion sociale ».

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Brazzaville
• Ville de Musique
• désignée Ville créative
• de l'UNESCO en 2013
•

II- Les fondements de la politique de développement culturel de la ville de Brazzaville.

La ville de Brazzaville dispose depuis 2012 d'une politique de développement culturel ayant pour dominante stratégique la musique.

La musique a été mise en exergue en raison de son fort potentiel et des nombreux atouts qu'elle présente pour assurer le développement local et la cohésion sociale.

En effet, son fort potentiel économique, sa place déterminante dans le patrimoine culturel congolais avec la « Rumba », sa forte créativité actuelle, son rayonnement international, lui confèrent une capacité à jouer un rôle central dans le développement culturel de la ville à travers l'économie de la culture.

Six orientations stratégiques permettant de concrétiser cette vision ont été définies. IL s'agit de :

- Renforcer la cohésion sociale par une meilleure connaissance de l'histoire de la ville et de sa diversité culturelle ;
- Faciliter l'accès des populations aux ressources culturelles ;
- Favoriser la professionnalisation des acteurs culturels ;
- Contribuer à l'émergence d'une culture du développement ;
- Favoriser le rayonnement culturel international ;
- Développer le tourisme culturel.



III- Présentation du programme : Musique, Développement local et cohésion sociale.

Au lendemain de son admission dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO, la ville de Brazzaville avait mis en place un programme stratégique intitulé « **Musique, Développement local et Cohésion sociale** ».

Ce programme a pour objectifs principaux de :

- Valoriser l'histoire de la musique congolaise et le patrimoine musical de Brazzaville ;
- Accompagner et dynamiser la vie musicale de la ville et les activités connexes ;
- Structurer et professionnaliser l'industrie musicale ;
- Développer l'économie musicale en vue de créer des emplois ;
- Renforcer le rayonnement de la ville et son attractivité touristique par la musique ;
- Construire des espaces de diffusion à travers la ville, véritable lieux de convivialité citoyenne.

Ce programme a été officiellement présenté aux Brazzavillois, le 20 décembre 2013, au mythique bar FAIGNOND, à Poto-Poto, au cours d'une grande cérémonie animée par le plus grand orchestre et le plus ancien de Brazzaville et d'Afrique en activité : Les Bantous de la capitale avec la participation de tous les artistes musiciens de la ville de Brazzaville et des grands noms de la musique de la ville de Kinshasa comme KOFFI OLLOMIDE, NIOKA LONGO, SIMARO etc.

C'est à cette occasion que le Ministre de la Culture et des Arts de la République du Congo a dévoilé le logo de Brazzaville, Ville Créative de l'UNESCO en présence du représentant de l'UNESCO au Congo.



Le Maire de la ville de Brazzaville et la Représentante de l'UNESCO au Congo

IV- Comment la ville finance-t-elle le programme ?

La ville de Brazzaville finance le programme : « Musique, Développement local et Cohésion sociale » grâce au partenariat public – privé et au soutien du gouvernement à travers le Ministère de la Culture et des Arts.

Chaque année, la ville de Brazzaville dispose d'une ligne budgétaire de 153.846 Euros destinée au financement du programme.

De 2013 à ce jour, la ville de Brazzaville a investi autour de 615.385 Euros dans la mise en œuvre du programme : *Musique, Développement local et Cohésion sociale*.



Sensibilisation des acteurs culturels sur la mise en œuvre du projet

V- Les principales activités :

Ce rapport s'appuie sur les différentes activités recensées par la Direction du Développement Culturel et du Tourisme de la ville de Brazzaville, organe technique de mise en œuvre de la politique culturelle de la ville de Brazzaville.

Ces activités sont principalement liées à la promotion des artistes, à l'appui à la créativité artistique, à l'accompagnement des artistes et des opérateurs culturels, à l'organisation des événements musicaux, à la formation et à la construction des espaces de diffusion.

Promotion et appui à la créativité artistique

Promotion et appui à la créativité artistique	2014	Construction d'une plateforme de diffusion artistique dans le 7 ^{ème} arrondissement de la ville Mfilou.
		Création en septembre 2014 d'une résidence de création artistique. Cette résidence est destinée à aider les artistes vulnérables dans la réalisation de leurs œuvres musicales. Elle comprend une villa d'habitation complètement équipée, un kit complet d'instruments de musique, une salle de répétitions et un personnel de maison. Depuis sa création, la résidence a déjà accueilli quatre groupes musicaux dont un trio d'artistes déficients visuels (Les Trois Leaders).
		Mise en résidence et production du groupe « Les Trois Leaders », un groupe de déficients visuels.
	2015	Promotion de l'album intitulé « La Paix » du groupe Les trois Leaders.
		Promotion du groupe « Les trois Leaders » au forum international de la jeunesse de l'UNESCO à Paris (France) en octobre 2015.
		Mise en résidence artistique et production du groupe tradi-moderne « Bana Batéké »
	2016	Prise en charge totale du groupe « Bana Batéké » pour leur participation au festival des musiques du monde à Hamamatsu au Japon.
2017	Acquisition des instruments de musique en vue de la création de l'orchestre symphonique des jeunes de moins de quinze ans de la ville de Brazzaville. Cette acquisition s'est faite grâce à la coopération décentralisée avec l'ambassade de l'Allemagne au Congo.	



Le Groupe « Les trois leaders » en studio grâce au financement du projet de la ville



Présentation de l'Album du Groupe Bana Batéké produit par Feux de Brazza grâce au financement du projet

Accompagnement des acteurs culturels

Accompagnement des acteurs culturels	2014	Accompagnement financier et logistique du Festival Populaire et International de Musiques Traditionnelles « Feux de Brazza »
		Accompagnement des groupes musicaux de la ville par l'exonération des taxes liées aux spectacles et à la publicité dans le périmètre urbain de Brazzaville.
		Accompagnement financier du groupe GPY dans l'organisation de l'événement musical « Nuit du Congo à » 'Addis-Abeba 2014 en Ethiopie.
		Accompagnement du Festival Populaires et International des Musiques Traditionnelles « Feux de Brazza » dans l'organisation de sa 5 ^{ème} édition qui a eu lieu du 02 au 08 août 2014. Un soutien financier et logistique avait été apporté par la ville de Brazzaville.
		Accompagnement financier des « Sanza de Mfoa ». Chaque année « Sanza de Mfoa » récompense les meilleurs artistes qui se sont distingués dans leur catégorie. La ville Accompagne l'opérateur par la mise à disposition des moyens financiers pour l'organisation de la cérémonie. Elle est partenaire de l'événement. Signalons que Mfoa est la première appellation de Brazzaville avant la pénétration coloniale.
	2015	Accompagnement du Festival Panafricain de Musiques (FESPAM) dans l'organisation de sa 10 ^{ème} édition qui s'est déroulée du 18 au 22 juillet 2015 sous le thème « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ». Outre l'important apport financier, la ville a mis à la disposition du FESPAM l'une de ses salles qui a abrité l'exposition d'instruments traditionnels de musique africaine. Cette exposition a drainé plus de 3700 visiteurs.
		Accompagnement des groupes musicaux de la ville par l'exonération des taxes liées aux spectacles et à la publicité dans le périmètre urbain de Brazzaville.
		Accompagnement financier du groupe GPY dans l'organisation de l'événement musical « Nuit du Congo à » Washington 2015 aux USA.
		Accompagnement financier des « Sanza de Mfoa ». Chaque année « Sanza de Mfoa » récompense les meilleurs artistes qui se sont distingués dans leur catégorie. La ville Accompagne l'opérateur par la mise à disposition des moyens financiers pour l'organisation de la cérémonie. Elle est partenaire de l'événement. Notons que Mfoa est la première appellation de Brazzaville avant la pénétration coloniale.
		Préparation, proposition et soutien de la candidature du musicien congolais IBAMBI Rogatien « Roga-Roga » au titre d'ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO
	2016	Accompagnement financier des « Sanza de Mfoa ». Chaque année « Sanza de Mfoa » récompense les meilleurs artistes qui se sont distingués dans leur catégorie. La ville Accompagne l'opérateur par la mise à disposition des moyens financiers pour l'organisation de la cérémonie. Elle est partenaire de l'événement. Signalons que Mfoa est la première appellation de Brazzaville avant la pénétration coloniale.
		Accompagnement des groupes musicaux de la ville par l'exonération des taxes liées aux spectacles et à la publicité dans le périmètre urbain de Brazzaville.
		Accompagnement financier du groupe GPY dans l'organisation de l'événement musical « Nuit du Congo à » New York 2016 aux USA.
Accompagnement des associations des Sapeurs du Congo dans l'organisation du festival international de la SAPE (Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes) féminine. Un événement célébré à l'occasion de la journée internationale de la femme le 08 mars 2016 et qui rassemble les femmes élégantes de Brazzaville et de la diaspora. Le célèbre musicien Papa Wemba était l'invité d'honneur.		



Présentation officielle de l'album « la paix » des trois leaders à l'occasion de la célébration de la journée internationale du Jazz



De la gauche à la droite : Le secrétaire général de la commission nationale congolaise pour l'UNESCO et la Représentante de l'UNESCO au Congo lors de la présentation de l'album des trois leaders.

Organisation des événements musicaux

Organisation des événements musicaux	2014	Organisation conjointe de la fête internationale de la musique avec l'Union des Musiciens du Congo. D'importants moyens logistiques et financiers avaient été engagés à cette occasion.
		Organisation de la célébration de la journée internationale du Jazz par un grand concert qui a connu la participation d'une dizaine de groupes nationaux et une participation de plusieurs mélomanes.
	2015	Organisation conjointe de la fête internationale de la musique avec l'Union des Musiciens du Congo. D'importants moyens logistiques et financiers avaient été engagés.
		Organisation des festivités relatives à la célébration de la journée internationale du Jazz couplée à la présentation au public de l'album « La Paix » du groupe Les trois Leaders.
		Organisation de la première édition du festival « SAPE & Musique ». A Brazzaville, la SAPE (Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes) est une grande activité dans laquelle l'élégance, la musique et la mode sont bien associées. Elle s'exécute à travers les rues de la capitale et les lieux publics. Elle attire de nombreux spectateurs. Le célèbre Musicien Papa Wemba est parmi les grands acteurs de la SAPE. La ville a créé des conditions afin que cette activité culturelle se déroule sans difficultés. La première édition a rendu hommage au grand musicien Congolais Rapha Bouzeki
	2016	Organisation de la fête internationale de la musique. En 2016, la fête de la musique avait été organisée en partenariat entre la ville de Brazzaville, le Ministère de la Culture et l'Union des Musiciens du Congo. A cette occasion, plus d'une cinquantaine de groupes de musique de tous les genres ainsi que toutes les associations des sapeurs avaient été mobilisés sur la grande avenue de la capitale (avenue de la paix) à poto-poto, débaptisée pour la circonstance « boulevard artistique de Brazzaville ». Plus de 950.000 artistes et spectateurs ont pris part à cette célébration.
		Contribution à l'organisation des festivités relatives à la journée internationale du Jazz
		Contribution de la ville à l'organisation de la deuxième édition du festival SAPE & Musique.



Festival de la SAPE à Brazzaville avec la participation du célèbre artiste musicien Stromae



Une vue des populations au festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza (plateforme construite grâce au financement du projet

Présence sur le réseau

Présence sur le réseau	2014	Participation de la ville à la réunion de Beijing en Chine
	2015	Participation à la réunion des villes créatives de l'UNESCO à Kanazawa du 25 au 28 mai
		Participation de la ville au congrès des villes créatives de l'UNESCO à Hamamatsu au Japon
		Participation à la Foire internationale de la céramique à Jingdezhen en Chine
	2016	Participation de la ville à la 10 ^{ème} réunion annuelle du Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO à OSTERSUND en SUEDE
2017	Participation de la délégation de Brazzaville à la XI ^e réunion annuelle du réseau des villes créatives de l'UNESCO, tenue à Enghien-les-Bains en France.	



Photo du groupe de musique à la 10^e assemblée du réseau des villes créatives de l'UNESCO à Ostersund



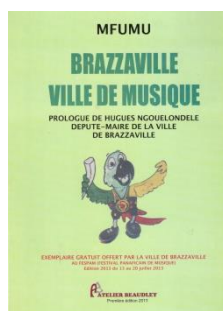
Stand de Brazzaville à la 10^e assemblée générale du réseau des villes créatives de l'UNESCO à Ostersund en Suède

Publications et Formations

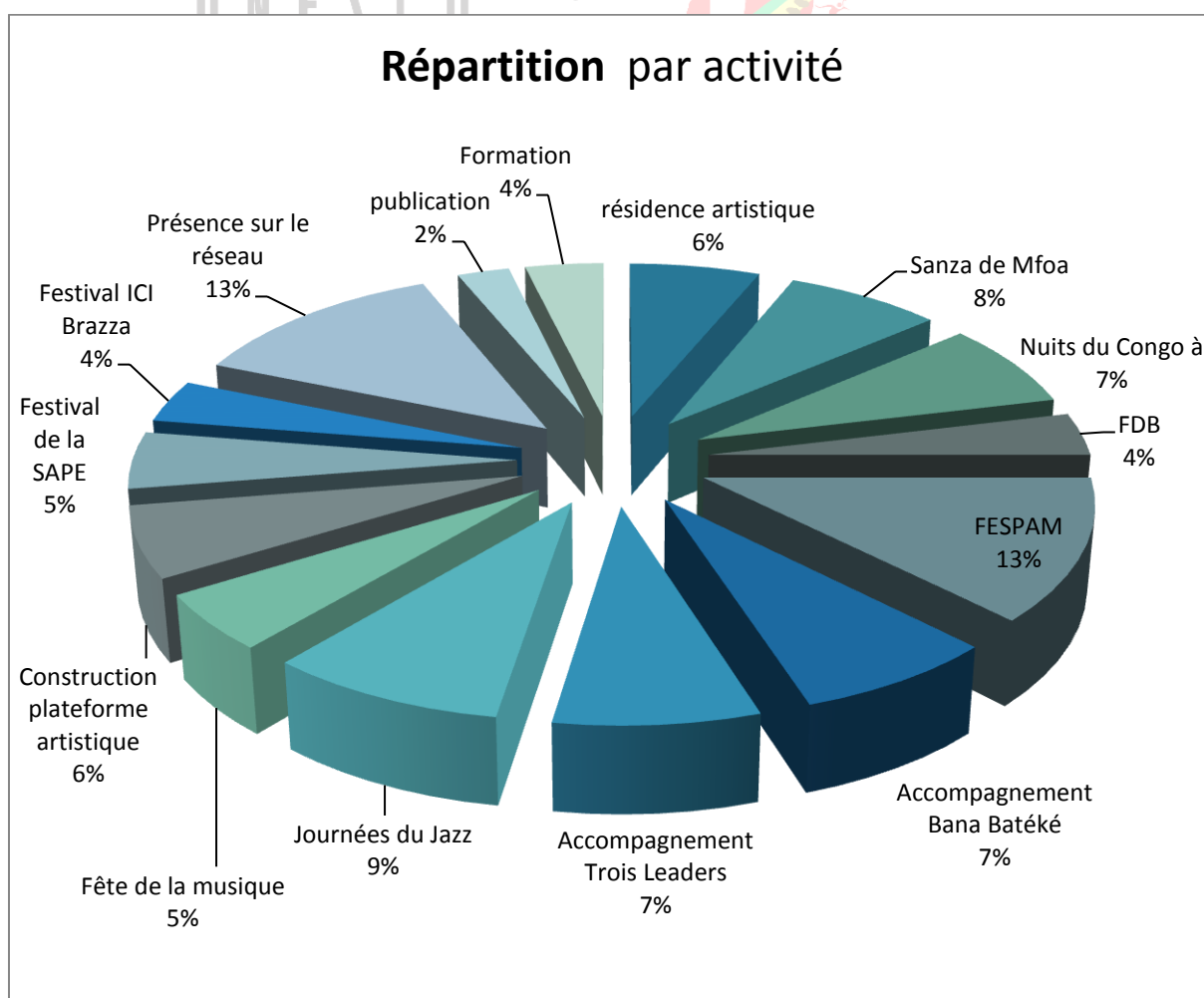
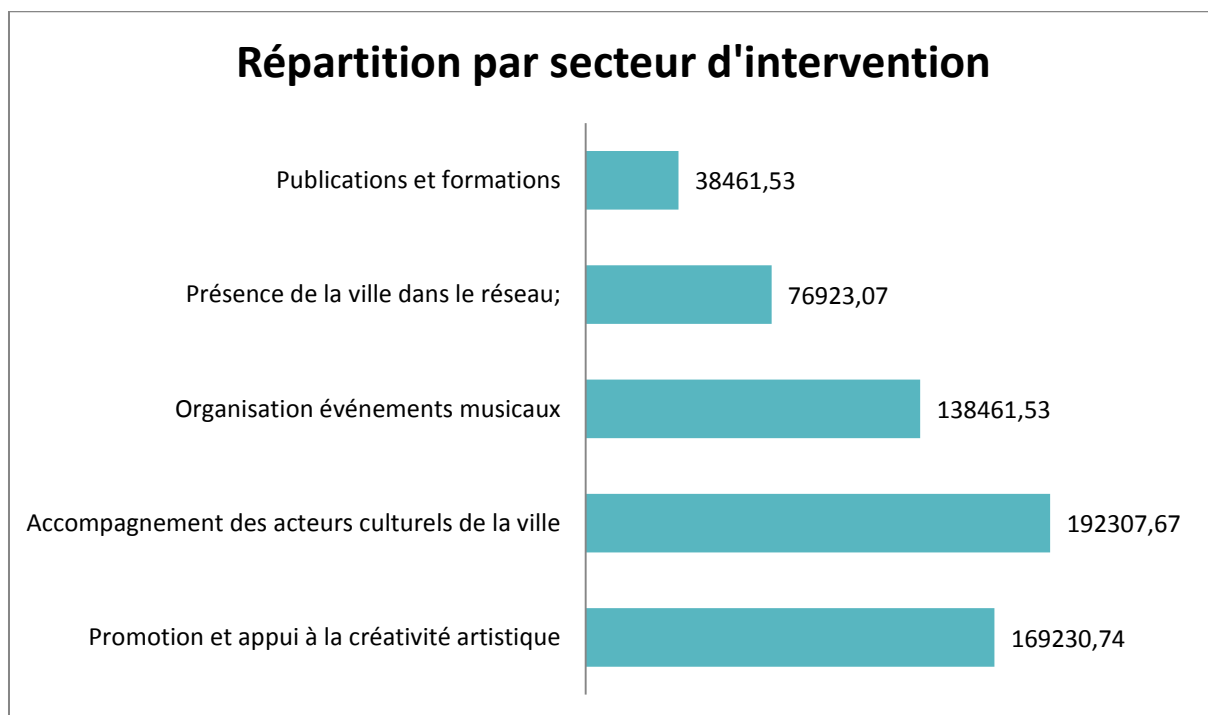
Publications et formations	2014	Organisation d'un séminaire de formation au profit des agents municipaux évoluant à la Direction du Développement Culturel et du Tourisme de la ville
		Publication du livre « Brazzaville, ville de musique » entièrement financée par la Mairie de Brazzaville.
	2015	Organisation par la ville, en partenariat avec le Ministère de la Culture et des Arts, de deux séminaires de renforcement des capacités managériales des acteurs culturels dans le domaine de la musique.
		Publication du livre « RETRO, Histoire et mémoire : Brazzaville ville de musique » entièrement financée par la mairie de Brazzaville
	2016	Organisation d'une formation sous régionale des managers d'artistes et des techniciens en sonorisation en collaboration avec le FESPAM et l'OIF.



Formation sous régionale des managers d'artistes et des techniciens de son en collaboration avec le FESPAM et L'OIF



Présentation du financement des activités en chiffre



Perspectives d'avenir

Le nouvel urbanisme impulsé par l'Autorité municipale de la ville de Brazzaville prend en compte toutes les potentialités induites par le secteur culturel en vue du développement économique et social de la ville.

S'appuyant sur la Politique de développement culturel et touristique de la ville, l'Autorité municipale entend tirer parti de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel de la ville, afin d'accroître l'attractivité, le rayonnement et de développer une économie locale génératrice de revenus et d'emplois.

Dans cette perspective, la ville de Brazzaville tient à réaliser les autres activités contenues dans le programme mis en place par la ville intitulé : **Musique, Développement local et Cohésion sociale**.

Il s'agit notamment des activités ci-après :

- La création du musée de la rumba congolaise ;
- L'ouverture des salles de répétition au sein des infrastructures polyvalentes implantées dans les quartiers ;
- La mise en place d'un programme pilote « tourisme, Musique et SAPE » ;
- La création d'un fonds de soutien à la culture renforcé pour appuyer la création musicale et la formation des professionnels de la culture ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des opérateurs culturels de la ville ;
- La création de l'orchestre symphonique de la ville, composé des jeunes de moins de 15 ans.
- Création d'un festival de musique urbaine entre les villes de Brazzaville et de Kinshasa dans l'intervalle de deux éditions du FESPAM et renforcement des capacités des professionnels des deux villes.

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Brazzaville
Ville de Musique
désignée Ville créative
de l'UNESCO en 2013

VI- Conclusion

Le présent rapport est une synthèse des rapports annuels de la ville de Brazzaville depuis son admission dans le Réseau des villes créatives de l'UNESCO le 18 octobre 2013.

Durant les trois années, le programme mis en place a produit des fruits qui ont considérablement contribué à l'affirmation, voir à la réaffirmation du leadership musical de Brazzaville en Afrique.

Ce programme a permis aux Brazzavillois de se rendre compte du potentiel culturel et des opportunités dont ils disposent dans ce domaine. C'est en accompagnant et en faisant leur promotion que les artistes s'épanouissent et se prennent en charge. Même si les retombés de ce programme ne sont pas encore très perceptibles par tous les citoyens de la ville, il reste certain que nous avons indéniablement donné un coup d'accélérateur au développement et à la promotion de la musique à Brazzaville.

L'organisation avec succès des grands événements musicaux dans la ville en est la preuve ultime. Par cette démarche, nous avons réussi dans les différents quartiers de Brazzaville à recoudre et à renforcer la cohésion sociale entre citoyens de la ville, brisée par les conflits postélectorales que la ville a jadis connus.

Réconfortés par les résultats déjà enregistrés, nous nous engageons à œuvrer davantage pour l'atteinte des objectifs que nous nous sommes assignés dès notre admission dans le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO dont nous devons défendre le prestige.

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

- Brazzaville
- Ville de Musique
- désignée Ville créative
- de l'UNESCO en 2013